Programme régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique

Mobilisation de la DRAAF Midi-Pyrénées et des EPLEFPA de la région en faveur du « produire autrement »

Référence : note de service DGER/SDRICI/2014-237 du 27 mars 2014. note de service DGER/SDRICI/2014-392 du 21 mai 2014.





Table des matières

| In | troductiont | 3 |
|----|--|-----|
| 1- | Contexte régional | 3 |
| | 1-1 Les pôles de référencement technique régionaux | 3 |
| | 1-2 Des EPL et des exploitations agricoles dans des situations financières parfois | |
| | tendues | 5 |
| 2- | La mobilisation des établissements d'enseignement agricole et de leurs exploitations | et |
| at | eliers technologiques pour la transition agro-écologique de Midi-Pyrénées | 6 |
| | 2-1 État des lieux de la mise en œuvre de pratiques agroécologiques innovantes | 6 |
| | 2-2 Les actions en faveur de la réduction des intrants | |
| | 2-3 La prise en compte de l'agronomie dans les pratiques agricoles | 9 |
| | 2-4 Les actions en faveur la performance sanitaire des troupeaux | |
| | 2-5 Un engagement fort dans les SIQO | |
| | 2-6 Les actions dans le domaine apicole | |
| | 2-7 Conclusion sur le panorama de la situation des exploitations agricoles et ateliers | |
| | | .11 |
| 3- | Les enjeux régionaux de l'agro-écologie et l'apport possible des établissements à la | |
| | namique régionale et à la mise en place des GIEE | .11 |
| • | 3-1 Les objectifs régionaux pour Midi-Pyrénées | |
| | 3-2 L'apport des EPLEFPA à la dynamique régionale et à la mise en place des GIEE | |
| 4- | ,, | .13 |
| | 4-1 Des EPLEFPA engagés dans le volet « expérimentation » du plan « Enseigner à | |
| | | .14 |
| | 4-2 Des EPLEFPA engagés dans le volet pédagogique du plan « Enseigner à Produir | е |
| | Autrement » | |
| | 4-3 Des EPL impliqués dans l'expérimentation et l'innovation | |
| | 4-4 Des EPLEFPA qui doivent s'engager sur les plans nationaux « produisons | |
| | | .18 |
| | 4-5 Des EPLEFPA qui doivent développer le volet pédagogique du plan « produisons | |
| | | .20 |
| | 4-6 Des EPLEFPA qui doivent s'engager dans la formation des personnels (volet soci | al) |
| | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | .22 |
| | | |

Introduction

En réponse à la note de service DGER/SDRICI/2014-237 du 27 mars 2014, la DRAAF Midi-Pyrénées et les EPLEFPA de la région se sont mobilisés pour produire ce « Programme régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique ».

Il traduit l'implication des services de la DRAAF et des EPLEFPA en faveur d'une agriculture régionale intégrant des pratiques agricoles innovantes dans des domaines très variés et formalise l'engagement de l'enseignement agricole en faveur du « produire autrement ».

Dans cette introduction, une rapide présentation des exploitations et ateliers technologiques des EPLEFPA de la région Midi-Pyrénées sera effectuée. Sera présenté ensuite un état des lieux des pratiques innovantes puis les enjeux régionaux de l'agro-écologie permettant de fixer des objectifs à atteindre au moyen de plans d'action pilotés et coordonnés par la DRAAF.

1- Contexte régional

Dans l'enseignement agricole public en Midi-Pyrénées, 17 exploitations agricoles (EA) et 2 ateliers technologiques (AT) sont recensés pour 18 lycées agricoles publics au sein de 15 EPLEFPA¹.

A l'image de la région Midi-Pyrénées et de ses 8 départements, les EA et AT présentent une très grande diversité de productions et de problématiques inhérentes.

1-1 Les pôles de référencement technique régionaux

Afin d'avoir les outils de pilotage nécessaires à la bonne administration de ces EA/AT, la DRAAF et le Conseil régional de Midi-Pyrénées ont mis en place un schéma directeur des exploitations agricoles et ateliers technologiques des EPLEFPA en collaboration avec les professionnels. Ce schéma permet aussi un développement des EA/AT en phase avec les politiques régionales, excluant les situations de concurrence et renforçant leurs fonctions de formation.

Seront ainsi présentés ci-après les EA/AT avec la mise en évidence de leurs pôles de référencement technique reflétant ainsi l'agriculture régionale. Cette démarche régionale de pôles de référencement technique s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du PREA et notamment la notion de réseaux de compétences, pour permettre aux exploitations de jouer pleinement, comme la loi le leur fixe, un rôle pédagogique tout autant qu'un rôle technique de contribution au développement de l'expérimentation et de mise en œuvre des politiques publiques.

ר'ו

¹L'enseignement agricole privé (CREAP) ne possède pas à proprement parler d'exploitation comparable à celles de l'enseignement agricole public. Seul, le centre équestre du lycée de Verdalle-Touscayrats présente des caractéristiques analogues. Le CREAP comme les MFR ne sont donc pas mobilisés via ce document.

| POLE(S) DE REFE | REI | NCEMENT TECHNIQUE | | |
|---|-----|-------------------------|--------------------|----|
| AGROEQUIPEMENT | EΑ | LEGTA Ondes | ONDES | 31 |
| AGROFORESTERIE | EA | LEGTA Pamiers | PAMIERS | 9 |
| | EA | LEGTA Beaulieu Lavacant | AUCH | 32 |
| FORET (à exploiter) | EA | LEGTA Jean-Monnet | VIC EN BIGORRE | 65 |
| APICULTURE | EA | LEGTA Auzeville | CASTANET TOLOSAN | 31 |
| ARBORICULTURE | EA | LPA Moissac | MOISSAC | 82 |
| | EA | LEGTA Capou | MONTAUBAN | 82 |
| GRANDES CULTURES | EA | LEGTA Ondes | ONDES | 31 |
| dont partie BIO | EA | LEGTA Auzeville | AUZEVILLE | 31 |
| dont partie BIO | EA | LEGTA Beaulieu Lavacant | AUCH | 32 |
| | EA | LPA Flamarens | LAVAUR | 81 |
| HORTICULTURE | EA | LPA Adriana | TARBES | 65 |
| BOVINS LAIT (production laitière) | ΕA | LEGTA Pamiers | PAMIERS | 9 |
| | EA | LEGTA La Roque | RODEZ | 12 |
| | EA | LEGTA Jean-Monnet | VIC EN BIGORRE | 65 |
| | EA | LEGTA Fonlabour | ALBI | 81 |
| 100% BIO | EA | LPA Saint-Gaudens | SAINT GAUDENS | 31 |
| BOVINS VIANDE | EA | LEGTA La Vinadie | FIGEAC | 46 |
| | EA | LPA Flamarens | LAVAUR | 81 |
| OVINS LAIT | EA | LPA La Cazotte | SAINT AFFRIQUE | 12 |
| OVINS VIANDE | EA | LEGTA La Vinadie | FIGEAC | 46 |
| dont partie BIO | EA | LPA La Cazotte | SAINT AFFRIQUE | 12 |
| BIO (non certifié) | EA | LPA Saint-Gaudens | SAINT GAUDENS | 31 |
| PALMIPEDES GRAS / Atelier de transformation | EΑ | LPA Mirande | MIRANDE | 32 |
| PORCS | EΑ | LEGTA La Vinadie | FIGEAC | 46 |
| Noirs de Bigorre | EA | LPA Mirande | MIRANDE | 32 |
| TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE | AT | LEGTA La Roque | RODEZ | 12 |
| | ΑT | LEGTA Beauregard | VILLEFRANCHE DE R. | 12 |
| TRANSFORMATION LAITIERE (yaourts) | EA | LPA Saint-Gaudens | SAINT GAUDENS | 31 |
| TRUFFICULTURE | EA | LPA Le Montat | CAHORS | 46 |
| VITICULTURE - OENOLOGIE | EA | LPA Riscle | RISCLE | 32 |
| | EA | LPA Le Montat | CAHORS | 46 |

Au regard de ces pôles de référencement technique, les centres doivent en outre :

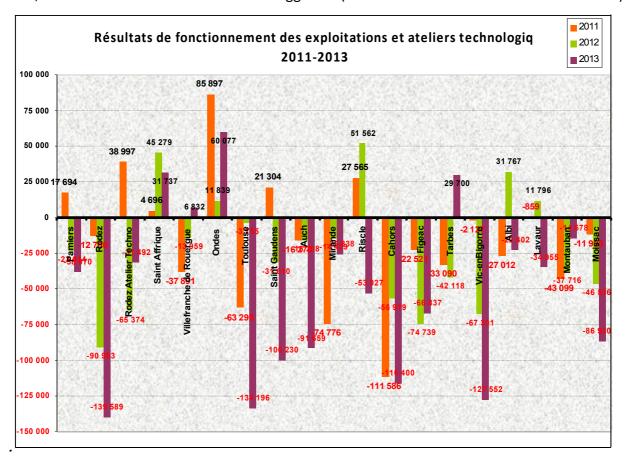
- > assurer le maintien d'une diversité de productions à présenter aux apprenants, par un travail en réseau indispensable pour partager cette diversité;
- accompagner le développement agronomique (plan Ecophyto 2018, autonomie protéique, autonomie fourragère, agriculture de conservation des sols,...) et la mise en œuvre de processus de production diminuant les intrants, préservant l'environnement et les ressources telles que l'eau et la biodiversité (projet agro écologique pour la France);
- > conduire des démarches de traçabilité des produits, passant par les SIQO mais aussi les certifications ou démarches de qualité;
- > créer de la valeur ajoutée et s'engager plus fortement sur les filières et dynamiques territoriales notamment par le développement d'activités de transformation et/ou de

- commercialisation en circuits de proximité;
- prévoir des équipements et des matériels respectant les normes en vigueur (sécurité, protection de l'environnement, etc.); leur dimension devra être en adéquation avec les travaux à conduire. Certains équipements et matériels pourront être utilisés dans le cadre d'organisations collectives locales (CUMA, ateliers collectifs,...).

1-2 Des EPL et des exploitations agricoles dans des situations financières parfois tendues

Les EA et AT de la région présentent des situations financières tendues, voire dégradées : sur 19 ateliers et exploitations, 15 affichent un résultat négatif en 2013.

Pire, entre 2012 et 2013 la situation s'est aggravée (cf. résultats de fonctionnement ci-dessous).



Cette dégradation aux causes diverses peut, dans certains cas, compromettre le développement de l'EPLEFPA et constitue une source d'inquiétude.

Les moyens pour améliorer les résultats technico-économiques sont systématiquement explorés :

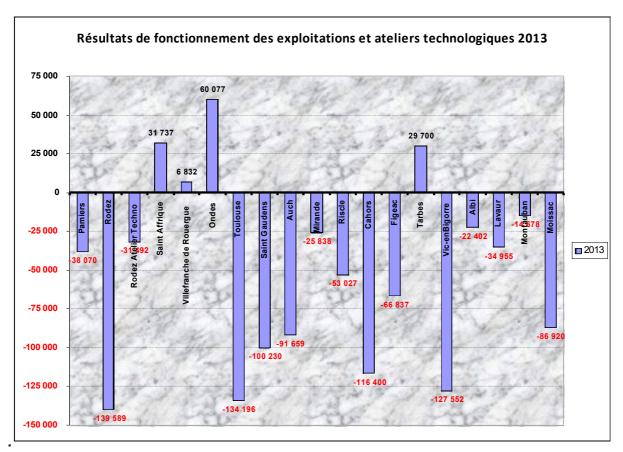
- formation des DEA/DAT et de salariés, stabilisation et complémentarité des équipes de direction;
- restructuration d'exploitation et réflexion sur les systèmes de production en lien avec la

recherche et l'enseignement supérieur (INRA et ENSAT) et en lien avec les professionnels et le conseil régional;

- recherche d'une meilleure valeur ajoutée notamment par le développement de circuits courts.

Mais l'amélioration sera un objectif difficile à atteindre pour certaines exploitations et ceci est pris en compte dans les plans de redressement en cours d'élaboration dans les EPLEFPA concernés.

ě



2- La mobilisation des établissements d'enseignement agricole et de leurs exploitations et ateliers technologiques pour la transition agro-écologique de Midi-Pyrénées

2-1 État des lieux de la mise en œuvre de pratiques agroécologiques innovantes

Au titre des pratiques agroécologiques innovantes, une enquête portant sur la totalité des exploitations et ateliers technologiques a été menée au printemps 2014 afin de produire un état des lieux dont la synthèse est donnée ci-dessous.

En annexe, figure une présentation détaillée selon la méthode AFOM (atouts - forces -

opportunités - menaces).

| | Pamiers (09) | Villefranche AT (12) | Rodez - EA (12) | Rodez - AT(12) | St-Affrique (12) | St-Gaudens (31) | Auzeville (31) | Ondes (31) | Auch (32) | Mirande (32) | Riscle (32) | Figeac (46) | Cahors (46) | Tarbes (65) | Vic (65) | Lavaur (81) | Albi (81) | Moissac (82) | Montauban (82) |
|--|--------------|----------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------------|-----------|--------------|----------------|
| Agro- foresterie | Х | | | | | | | | Х | | | | Х | | | | | | |
| Irrigation raisonnée | | | | | | | | Х | | | | | | | Х | | | | |
| Adaptation aux zones vulnérables | X | | | | | | X | Х | X | | | | | Х | Х | | | | |
| Méthanisation | | | | | | | | | | | | | | | Х | | | | |
| Implication dans un GIEE | Х | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

- Agroforesterie: trois exploitations mettent en oeuvre l'agroforesterie, soit une douzaine d'ha.
- Gestion de l'irrigation : deux exploitations travaillent sur les économies en eau d'irrigation (une exploitation réduit sa consommation en irrigation de 20%).
- Conservation des sols : aucune exploitation n'est sur ce type de démarche innovante en agriculture.
- ➤ Pâturages tournants : aucun établissement n'a véritablement travaillé cet aspect.
- Plusieurs exploitations pratiquent le travail du sol simplifié.
- ➤ 6 exploitations sont en zone vulnérable aux pollutions par les nitrates et doivent adapter leurs pratiques de fertilisation et leurs capacités de stockage des effluents.
- > Certification HVE : aucune n'est certifiée.
- Compostage : aucune exploitation ne pratique un compostage total.
- Méthanisation : une seule exploitation dispose d'un méthaniseur de 150KVA.
- > Valorisation des menues pailles : aucune.
- Recyclage des eaux de toiture : aucune.
- > Les exploitations recyclent les eaux de lavage.

- > Les exploitation approvisionnement de façon ponctuelle des restaurants collectifs.
- Engagement dans un GIEE : actuellement 3 exploitations sont véritablement engagées dans des GIEE (appel à projets CASDAR).

2-2 Les actions en faveur de la réduction des intrants

| | Pamiers (09) | Villefranche AT (12) | Rodez - EA (12) | Rodez - AT(12) | St-Affrique (12) | St-Gaudens (31) | Auzeville (31) | Ondes (31) | Auch (32) | Mirande (32) | Riscle (32) | Figeac (46) | Cahors (46) | Tarbes (65) | Vic (65) | Lavaur (81) | Albi (81) | Moissac (82) | Montauban (82) |
|----------------------|--------------|----------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------------|-----------|--------------|----------------|
| Limiter les intrants | Х | | Х | | Х | Х | Х | Х | Х | Х | Х | Х | | Х | Х | Х | Х | Х | Х |
| Actions écophyto | Х | | Х | | Х | | Х | Х | Х | Х | Х | | | | Х | | Х | | Х |
| Biocontrôle | | | | | | | Х | | | | | | | | | | | | |
| Ateliers en AB | | | | | Х | Х | Х | | Х | | | | | | | | | | |

- ➤ En ce qui concerne l'objectif de limiter la consommation d'intrants à 30% du chiffre d'affaires des exploitations, toutes les exploitations se sont engagées dans des économies importantes d'intrants mais aucune n'atteint l'objectif à ce jour (4 exploitations estiment avoir réduit la consommation d'engrais de plus de 25%),
- > La pratique du désherbage mécanique se développe : boueuse, herse étrille.
- > 2 exploitations sont impliquées dans les actions 16 du plan écophyto et 11 le sont dans l'action 14 (DEPHY).
- > 2 exploitations arboricoles pratiquent le Bio contrôle (utilisation auxiliaire de cultures).
- > 1 exploitation viticole a réduit l'utilisation des pesticides de 40%.
- > IFT à 20% de l'IFT Régional : pas de données précises.
- > Cultiver 20% de la SAU selon les principes de la bio. actuellement 290 ha sont en Bio. Les objectifs sont atteints.

2-3 La prise en compte de l'agronomie dans les pratiques agricoles

| | Pamiers (09) | Villefranche AT (12) | Rodez - EA (12) | Rodez - AT(12) | St-Affrique (12) | St-Gaudens (31) | Auzeville (31) | Ondes (31) | Auch (32) | Mirande (32) | Riscle (32) | Figeac (46) | Cahors (46) | Tarbes (65) | Vic (65) | Lavaur (81) | Albi (81) | Moissac (82) | Montauban (82) |
|--|--------------|----------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------------|-----------|--------------|----------------|
| Rotations plus longues | Х | | х | | Х | Х | Х | Х | Х | Х | | | | | | Х | Х | | |
| Transformation du système de culture | | | | | | Х | | | Х | | | | | | | | | | |
| Exploitations avec IAE | х | | х | | Х | Х | Х | Х | Х | х | Х | Х | х | | Х | Х | Х | | Х |
| Couverture des besoins en protéine | Х | | | | Х | Х | | | | Х | | Х | | | Х | Х | Х | | |

- La plupart des exploitations ont mis en place des rotations plus longues : supérieures à 3 ans.
- Système de culture agroécologique innovant en rupture : seule une exploitation a réalisé un changement de système profond vers le bio, une autre exploitation est en cours de changement de système avec la suppression de son élevage laitier.
- Toutes les exploitations ont au moins 10% de leur surface occupée par des IAE, la problématique reste la valorisation. Seule une valorise en bois plaquette.
- Atteindre le taux de couverture de 5% des besoins en protéines pour les exploitations : en cours sur toutes les exploitations d'élevage notamment par l'introduction de luzerne dans l'assolement.
- Légumineuses, protéagineux crucifères : 40% des surfaces cultivées. Actuellement très en dessous : estimation < à 15% (une exploitation a depuis 5 ans un assolement associant soja, luzerne, et féverole > à 50%.

2-4 Les actions en faveur la performance sanitaire des troupeaux

| | Pamiers (09) | Villefranche AT (12) | Rodez - EA (12) | Rodez - AT(12) | St-Affrique (12) | St-Gaudens (31) | Auzeville (31) | Ondes (31) | Auch (32) | Mirande (32) | Riscle (32) | Figeac (46) | Cahors (46) | Tarbes (65) | Vic (65) | Lavaur (81) | Albi (81) | Moissac (82) | Montauban (82) |
|---|--------------|----------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------------|-----------|--------------|----------------|
| Réduction de l'usage des antibiotiques | | | | | X | | | Х | | | | | | | | | | | |

- > Réduction de 25% de l'usage des antibiotiques :
 - Globalement très peu d'éléments sur cet aspect. Seul un établissement met en avant une baisse certaine de l'utilisation des antibiotiques.
 - Un autre établissement précise que sur son élevage de bovin viande il n'y aucune utilisation d'antibiotique.
- ➤ Les exploitations de Midi-Pyrénées proposent une diversité de races, de cultures importantes notamment sur la conservation du patrimoine biologique : race mirandaise, poule noire de Gascogne, porc noir,

2-5 Un engagement fort dans les SIQO

| | Pamiers (09) | Villefranche AT (12) | Rodez - EA (12) | Rodez - AT(12) | St-Affrique (12) | St-Gaudens (31) | Auzeville (31) | Ondes (31) | Auch (32) | Mirande (32) | Riscle (32) | Figeac (46) | Cahors (46) | Tarbes (65) | Vic (65) | Lavaur (81) | Albi (81) | Moissac (82) | Montauban (82) |
|------|--------------|----------------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------|----------------|------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------------|-----------|--------------|----------------|
| SIQO | * | | * | | * | | * | | * | * | * | * | * | | | | | * | * |

Les exploitations de Midi-Pyrénées sont engagées dans la production de qualité.

- > 11 exploitations produisent sous « signe officiel de qualité »,
- > dont 4 en agriculture biologique et 9 qui transforment leur production et assurent une commercialisation en vente directe.

2-6 Les actions dans le domaine apicole

- Actuellement 6 exploitations disposent de plus de 5 ruches. Seule une exploitation valorise plus de 200 ruches.
- Les autres exploitations disposent de ruchers école.

2-7 Conclusion sur le panorama de la situation des exploitations agricoles et ateliers technologiques des EPLEFPA de Midi-Pyrénées.

- Les exploitations de Midi-Pyrénées modifient progressivement leurs pratiques agricoles et leurs systèmes de production, elles sont cependant dans une situation financière fragile et pour certaines d'entre elles de profonds changements sont engagés.
- ➤ D'autres exploitations devront faire évoluer leur système de production afin de rendre viable la structure, condition première de tout projet. Ces évolutions seront pour certaines difficiles et un accompagnement régional et national sera sans doute nécessaire.
- ➤ Il est à noter qu'une exploitation doit gérer une unité de méthanisation de type industriel (Vic en Bigorre avec 150 KVA) avec réseau de chaleur alimentant une partie de la communauté de communes voisine.

3- Les enjeux régionaux de l'agro-écologie et l'apport possible des établissements à la dynamique régionale et à la mise en place des GIFF.

3-1 Les objectifs régionaux pour Midi-Pyrénées

Pour répondre à l'objectif de la triple performance économique, environnementale et sociale qui constitue l'ambition du projet agro-écologique pour la France, la DRAAF Midi-Pyrénées et les EPLEFPA ont décliné régionalement les chantiers nationaux suivant :

- Piloter le projet agro-écologique régional;
- Accompagner et former les agriculteurs;
- Soutenir financièrement les démarches;
- Favoriser un contexte d'innovation;
- International.

En ayant une approche transversale avec :

> une fixation d'objectifs pour chacun des chantiers (ex: objectif de 50% des agriculteurs

- concernés en 2025);
- > un suivi des 7 plans spécifiques participant au projet agro-écologique, en lien avec les chantiers verticaux concernés;
- > une réflexion sur les freins au changement : temps de travail, endettement, prise de risque, etc.

C'est ainsi que la DRAAF Midi-Pyrénées s'est mobilisée en faveur :

- > de la capitalisation des initiatives régionales d'innovation en faveur de l'agro-écologie;
- > de la sensibilisation et de la formation des agents du MAAF et des opérateurs;
- du Programme National de Développement Agricole et Rural 2014-2020;
- du Suivi des 13 lauréats à l'appel à projets CASDAR « Mobilisation collective pour l'agroécologie » 2013.

Cette mobilisation est déclinée en objectifs opérationnels et thématiques prioritaires suivants :

| Orientations stratégiques | Objectifs opérationnels | Thématiques prioritaires |
|--------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| 1- Augmenter l'autonomie et | 1- Favoriser le repérage, la | 1- Anticipation et adaptation aux |
| améliorer la compétitivité des | production et la diffusion | dynamiques globales de |
| agriculteurs et des | d'innovations sur les systèmes | changement; |
| exploitations françaises | et les modes d'organisation | 2- Conception et conduite de |
| | | systèmes de production diversifiés |
| | | et économiquement viables dans |
| | | tous les territoires, basés sur les |
| | | principes de l'agro-écologie en |
| | | valorisant l'approche systémique ; |
| | | 3- Qualité et valorisation des |
| | | produits ; |
| | | 4- Renouvellement des générations |
| | | et renouvellement des formes |
| | | d'exercice de l'activité agricole. |
| 2- Promouvoir la diversité des | 2- Construire des dynamiques | 1- Accompagner les démarches |
| modèles agricoles et des | territoriales innovantes en | collectives d'agriculteurs, |
| systèmes de production | multi partenariat | notamment dans le cadre de la |
| | | mise en place des groupements |
| | | d'intérêt économique et |
| | | environnemental (GIEE) : appels à |
| | | projets MCAE |
| | | 2- Elaborer un projet pilote régional |
| | | de développement agricole et rural |
| | | en cohérence avec les actions |
| | | conduites en région, mobilisant |
| | | tous les acteurs concernés (y |
| | | compris les acteurs de |

| Orientations stratégiques | Objectifs opérationnels | Thématiques prioritaires |
|--|--|---|
| | | l'enseignement agricole), en cohérence avec le PRAD |
| 3- Améliorer les capacités d'anticipation et de pilotage stratégique des agriculteurs et des acteurs des territoires | 3- Optimiser la production, la capitalisation, la diffusion et l'usage des données (références), des méthodes, des outils et des résultats en misant sur leur interopérabilité | 1- Définir et mettre en œuvre une stratégie de capitalisation des données et résultats produits dans le cadre des financements attribués au titre du PNDAR 2- Définir et mettre en œuvre une stratégie pour la validation des résultats issus des expérimentations, projets et expériences de terrain et leur diffusion, par des dispositifs existants ou à créer, vers les utilisateurs finaux |

3-2 L'apport des EPLEFPA à la dynamique régionale et à la mise en place des GIEE

Pour capitaliser les initiatives régionales d'innovation en faveur de l'agro-écologie, la DRAAF-SRFD a fait un inventaire complet des actions des EA/AT des EPLEFPA (cf. partie 2) avec pour objectif, via le dispositif d'animation régionale et les réseaux thématiques développés par la DRAAF, de mieux faire connaître ces initiatives. Les EPLEFPA de Midi-Pyrénées, à travers les EA/AT, sont ainsi particulièrement présents sur :

- l'anticipation et l'adaptation aux dynamiques globales de changement ;
- ➤ la conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viables dans tous les territoires, basés sur les principes de l'agro-écologie en valorisant l'approche systémique ;
- la qualité et valorisation des produits ;

Pour sensibiliser et former les agents du MAAF, la délégation régionale à la formation continue est étroitement associée à ce programme (cf. infra, partie 4-6).

4- Objectifs à atteindre et plan d'action, gouvernance et pilotage

La DRAAF a organisé, à Toulouse, le 4 février 2014, un séminaire avec l'ensemble des EPLEFPA, des DDT, des DDCSPP, des DDP, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche agronomique, auquel ont participé trois directions générales d'administration centrale (DGPAAT, DGER et DGAL). Ce séminaire a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs et de renforcer la structuration des réseaux d'acteurs.

Dans la continuité et pour élaborer le plan « apprendre à produire autrement », une large

consultation a été entreprise suite au séminaire de lancement organisé par la DGER le 3 avril 2014, à Paris.

Des référents pour chaque établissement ont été désigné avec pour mission d'une part de faire le lien entre le niveau régional et d'autre part d'animer la réflexion et l'action locales. Il faut souligner que la taille de la région et le nombre d'EA/AT concernés (19) nécessitent cette organisation.

Des réunions mensuelles de ces référents animée par la DRAAF-SRFD ont été organisées en présence, pour certaines, des directeurs d'exploitation et ateliers technologiques et des directeurs d'EPLEFPA.

Les partenaires ont été informés (instances) et associés, notamment le Conseil Régional via un schéma directeur des exploitations agricoles de l'enseignement agricole.

Pour chaque établissement, un diagnostic «AFOM: atout, faiblesses, opportunités, menaces » a été réalisé (ci-joint en annexe) afin de pouvoir fonder un plan d'action local intégré au projet d'exploitation et partie prenante du projet d'établissement.

L'animation régionale aura pour mission de s'assurer de l'avancement de ce programme via la réunion des référents avec un objectif de capitalisation et de diffusion de l'information et des réalisations.

4-1 Des EPLEFPA engagés dans le volet « expérimentation » du plan « Enseigner à Produire Autrement »

4-1-1 Les EPLEFPA engagés dans un CASDAR

7 exploitations sont engagées dans un CASDAR:

- Reprobio (ovin)
- Salsas (système AE)
- Mamovicap (antibio)
- > Autello (autonomie fourragère)
- Mélibio (fourragères et céréales)
- > APIL(agroforesterie)
- > Agro-écologie exploitations élevage de l'Astarac.
- > TTSI (techniques très simplifiées d'implantation)
- Gimone Post MAET
- VitiForest

4-1-2 Les EPLEFPA engagés dans un RMT - UMR

3 exploitations sont engagées dans un RMT :

- Quasaprov (qualité sanitaire des produits végétaux)
- > Dévab (développement de la bio)
- Vegediag
- > SDCI

4-1-3 Les EPLEFPA qui adhèrent à un GIS

- > Aucun EPLEFPA n'adhère à un GIS
- > Existence du CESAM (EPLEFPA + profession apicole) : centre de sélection apicole

4-1-4 Les plates-formes technologiques

- Plate-forme GH2O,
- Plate-forme agroalimentaire salaison,
- > Projet plate-forme agro-écologie.

Des initiatives originales :

- > PFT GH2O étude sur la « restauration des eaux superficielles »,
- > Journées techniques Ecophyto régionales,
- > Chantier école : réouverture de milieux naturels,
- « Maraîchage biologique » en partenariat avec une collectivité,
- > Journées techniques sur le Zéro phyto en espaces verts,
- Salon Innovagri,
- > Centre de ressources : Pastoralia.

4-1-5 Le partenariat

Dans le cadre d'une convention avec un organisme de développement :

- ➤ Chambre d'agriculture : réseau Ecophyto DEPHY,
- ➤ CETIOM, ACTA, ARVALIS, EDE,
- Fédération de producteurs Midatest (stockage embryon), Sem expert (pilotage d'itinéraires techniques sur Maïs),
- >IFV: indicateurs de la vie des sols,
- ➤ CREAB: 2 EPLEFPA,
- ➤GNIS: 1 EPLE (gestion différenciée des gazons & jachères fleuries),

➤ Institut élevage : génomie identification des gènes,

➤ Agence de l'eau : 3 EPLEFPA (phyto, désherbage alternatif, qualité de l'eau).

Dans le cadre d'une convention avec un acteur économique:

>ARPEB, 1AgroDoc, Qualisol, Artéris, UALC, RAGT, Pionner, CIAT

➤ Dans le cadre du territoire : Pays, DIRSO, CG, communauté de communes

Dans le cadre du Système National d'Appui (SNA) : réseau biodiversité ; apiform 3EPL

8 projets d'avenir (appel à projets du Conseil Régional Midi-Pyrénées) sont axés sur des thématiques DD & AE (partager et transmettre l'AE, énergies renouvelables, « Vie rurale en 2040 »...

4-1-6 Le plan d'action à mettre en œuvre

- ➤ Répondre à l'appel à projet de la DGER pour la « transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole » financé par le CASDAR (cf. note de service DGER/SDRICI/2014-392) : 6 établissements ont déposé un projet (Toulouse-Auzeville, Rodez, Figeac, les établissements publics et privé du Gers, l'EPLEFPA du Tarn-et-Garonne, Saint-Affrique).
- > Établir une convention entre les EPLEFPA et l'agence de l'eau Adour-Garonne pour la promotion et le respect de pratiques innovantes et respectueuses de la ressource en eau au sein des exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole.

4-2 Des EPLEFPA engagés dans le volet pédagogique du plan « Enseigner à Produire Autrement »

4-2-1 Des formations dans le champ de l'AE

- ➤ Des licences Professionnelles : 3 en agronomie conseil-bio ; 1 en énergie ; 1 en qualité et sécurité alimentaire
- > SIL: 2 « techniques de conservation des sols », « pâtres de hautes montagnes »
- > CS: 1 agriculture bio
- Les CFPPA sont engagés dans le plan certiphyto.

4-2-2 Les référentiels de BTSA

> BTSA ACSE: 6 + 3 dont 6 en FI et 3 en FA

> BTSA APV: 3 dont 2 en Fl

> BTSA GEMEAU: 2 GPN: 3 GF: 1 en FA

> BTSA DATR: 2 dont un en Fl

> BTSA PA.: 4 dont 2 en FI

Les élèves de baccalauréat professionnel suivent, pour la plupart, un module certiphyto.

4-2-3 Les modules

- > MIL & MAP: sur 142 modules, 15 modules traitent d'aspect AE: Agri Bio, agri précision, biodiversité, observations de pratiques agricoles, AD, valorisation des produits fermiers, EIE.
- ➤ UCARE : une quinzaine d'UCARE traitent des aspects bio, production diversifiée, énergie et biodiversité, sur 60 UCARE répertoriées.

4-2-4 Le plan d'action à mettre en œuvre

- > S'appuyer sur le réseau Système National d'Appui (SNA) pour élaborer des séquences de formation en agro-écologie et accompagner les enseignants dans l'adaptation de leurs pratiques pédagogiques.
- > Créer une dynamique entre les actions éducatives (coopération internationale, développement durable) et les actions pédagogiques.
- ➤ Engager la réflexion au sein des équipes pédagogiques sur les savoirs agroécologiques et sur l'adaptation des pratiques pédagogiques au transfert de ces savoirs.

4-3 Des EPL impliqués dans l'expérimentation et l'innovation

Une formalisation de la contribution aux expérimentations et à l'innovation à renforcer

- > Tous les établissements ne disposent pas d'une expertise en montage de projet, en connaissance et maîtrise des réseaux. Le travail engagé avec Toulouse AgriCampus est à amplifier notamment sur le renforcement des relations entre recherche, enseignement supérieur et établissements de formation technique.
- > Participation des EPLEFA au réseau PSDR, aux conférences territoriales.
- A partir des actions mises en place il s'agira de construire des cursus de formation où les apprenants seront acteurs.

Le plan d'action à mettre en œuvre

➤ Investir les réseaux et les territoires, en particulier les instituts techniques et les acteurs du développement et de l'économie.

➤ Renforcer et dynamiser un réseau de partenaires : recherche, enseignement supérieur (INRA, ENSAT, Purpan), instituts techniques et structures de développement, par la formalisation d'accord cadre pour construire des actions de formation.

Développer une expertise en ingénierie de projet.

4-4 Des EPLEFPA qui doivent s'engager sur les plans nationaux « produisons autrement »

4-4-1 L'application des 7 plans : globalement ils sont méconnus.

- ➤ Si les exploitations sont déjà engagées dans une démarche de réduction d'intrants et dans des réseaux DEPHY Ecophyto, il apparaît nécessaire de renforcer cet engagement.
- ➤ La réduction des antibiotiques est inégale dans les exploitations d'élevage et il apparaît essentiel de mettre l'accent sur l'information du plan et la formation à de nouvelles pratiques,
- ➤ Le plan azote méthanisation : une exploitation est engagée dans une activité méthanisation. Deux autres pourraient être associées à des projets territoriaux. Il semble intéressant de définir la bonne configuration des projets possibles pour une exploitation : < à 50KWA. Il paraît important de relancer le compostage.
- Les établissements sont sensibles au plan apicole : au-delà d'une exploitation ayant un atelier apicole, plusieurs exploitations hébergent des ruches ou bien ont des observatoires sur les apiformes. Globalement il n'y pas de réflexion en profondeur sur la production apicole (hormis l'existence du CESAM qui pourrait fédérer les autres établissements).
- Les exploitations d'élevage s'engagent progressivement sur le plan protéines. Compte tenu des charges alimentaires en tourteau de soja sur les exploitations d'élevage, un accompagnement doit être envisagé. Une action collective avec les acteurs économiques pourrait être intéressante.
- > Avec près de 300 ha certifiés AB nos exploitations répondent au plan ambition bio.
- L'existence du salon Innovagri sur la région a permis de renforcer les relations avec les semenciers. La région Midi-Pyrénées est engagée de fait dans le plan semence.

4-4-2 Etat des lieux et évolution des systèmes innovants dans les EPLEFPA

une exploitation est véritablement en rupture : St Gaudens en AB,

Ondes : agriculture de précision,

Vic en Bigorre : méthanisation,

Auch : Agroforesterie et éventuellement <u>agriculture de conservation des sols</u>,

- Tarbes : zéro phyto total en horticulture,
- Lavaur : projet possible en Bio ou en agriculture de conservation des sols,
- Mirande : agroforesterie sur zone dédiée aux porcs noirs et <u>pâturage tournant</u> <u>dynamique</u>,
- > Des exploitations sont bien positionnées sur le pastoralisme. <u>St Affrique est engagé</u> dans la baisse de l'utilisation des antibiotiques.
- > Des fragilités sur le plan du foncier : des exploitations sur plusieurs sites, des conventions précaires qui peuvent être remises en cause du jour au lendemain.
- ➤ Économie d'eau : hormis deux établissements qui en font leur priorité (Vic et Ondes), il est important de valoriser cette approche tant sur le plan de l'irrigation (équipement adapté) que sur la récupération des eaux de toitures.
- Un travail intéressant pourrait être conduit sur la valorisation des IAE.
- ➤ L'approvisionnement des restaurants collectifs reste à la marge : le rapprochement avec des structures comme «produire sur son 31» ou directement avec les collectivités locales est à développer.
- ➤ Amener les exploitations vers une certification dans les 5 ans.

4-4-3 Un point essentiel est à développer au sein des établissements de la région Midi Pyrénées : le travail en réseau des exploitations car <u>l'agro-écologie exige un travail collectif et en réseau.</u>

Pour cela le renforcement du dispositif d'animation régional et national est à poursuivre.

Notamment les exploitations :

- ➤ En production bovine lait, en productions ovine et bovine viande, sur des aspects d'autonomie fourragère, de réduction des anti-bio,
- ➤ En grandes cultures sur des aspects irrigation, travail du sol, et de réduction des intrants,
- En viticulture sur des aspects de conduite du vignoble et la vinification,
- En arboriculture et viticulture sur la pratique du bio contrôle, en agro foresterie.

4-4-4 Le plan d'action à mettre en œuvre

- Disposer d'exploitations et d'ateliers sur des systèmes et des pratiques en rupture (une exploitation 100% Bio, une exploitation avec une unité de méthanisation, une exploitation en agroforesterie, une exploitation en agriculture de précision, 11 exploitations sur le réseau Dephy Ecophyto).
- Encourager et accompagner la mise en place d'un système en agriculture de

conservation des sols et impliquer les 18 ateliers d'élevage sur la réduction de la consommation d'antibiotiques.

- > Assurer une communication des 7 plans nationaux à travers des lettres d'informations, des rencontres enseignants agriculteurs, des journées d'études, des conférences ...
- > Renforcer l'action sur les circuits courts, l'organisation et la promotion des produits des établissements : la présence des exploitations des EPLEFPA au SISQA (salon de l'alimentation de la région) et au salon international de l'agriculture est essentielle. Pour autant, une réflexion sur l'organisation collective de la vente des produits transformés des exploitations est à engager. Le magasin d'Auzeville, les lieux de vente des chais de Cahors et de Riscle et des ateliers de Rodez et de Villefranche pourraient être la base d'une future organisation collective.

4-5 Des EPLEFPA qui doivent développer le volet pédagogique du plan « produisons autrement » en renforçant les liens entre les lycées et les exploitations

4-5-1 État des lieux

Nécessité de mettre en œuvre une aide au montage et au suivi de projet.

Les équipes n'ont pas suffisamment investi la réflexion sur « l'enseigner à produire autrement ». Il y a un véritable enjeu pédagogique tant sur la connaissance des contenus des référentiels et sur la mise en œuvre pédagogique que sur le changement de posture de l'enseignant.

La problématique des moyens pour la mise en œuvre de « l'enseigner à produire autrement » revient systématiquement dans les entretiens.

- ➤ Un seul établissement assure une réunion technique hebdomadaire.
- ▶2 établissements assurent une réunion technique mensuelle.
- ➤ En général des élèves / étudiants participent aux conseils d'exploitation.
- ➤ En général il y a, à minima, 2 CE par an.
- Les DEA / DAT participent au conseil de l'éducation.
- ➤ Conseil de l'éducation spécifique : à ce jour aucun CEF sur l'agro-écologie et/ou enseigner à produire autrement.
- Il y a très peu d'engagement des apprenants dans des projets d'amélioration des

pratiques agricoles.

Le développement durable et les agendas 21 restent des thématiques porteuses dans les actions éducatives.

Les apprenants en stage sur l'exploitation sont encadrés, souvent par le DEA et les salariés (problématique nouvelle réglementation).

➤ En général il existe des salles de cours sur l'exploitation.

Deux établissements ont mis en place des journées d'information et de vulgarisation des pratiques AE.

➤ Aucun établissement n'a mis en place des conférences sur l'AE.

➤II y a très peu d'informations pédagogiques sur les exploitations (panneaux explicatifs de l'exploitation : assolement Comparaison MB Sécurité).

Les projets pédagogiques des exploitations sont peu formalisés.

Les établissements disposent pour la plupart d'un agenda 21, nécessité de relancer la dynamique.

4-5-2 Le plan d'action à mettre en œuvre

L'agro-écologie interfère directement avec la pédagogie, l'approche systémique modifie le cadre habituel des enseignements par discipline et les pratiques pédagogiques.

La région Midi-Pyrénées dispose d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur, d'instituts techniques et de recherche qui peuvent accompagner les établissements sur le diagnostic et la mise en œuvre d'une autre pédagogie.

Construire un projet avec ces structures par la mise en place d'accords cadres.

Chaque établissement doit rédiger un véritable projet pédagogique de l'exploitation, notamment pour la valorisation auprès des apprenants des sept plans nationaux. L'appui de structures comme l'ENFA, le pôle de compétences Toulouse Agri Campus et l'INRA à la mise en place de ces projets est un gage de solidité du projet régional de Midi-Pyrénées.

Accompagner les nouveaux enseignants techniques en les associant aux journées techniques AE (JTAE) et assurer un suivi par entretiens individuels notamment des tiers temps et des ingénieurs tiers temps et référents.

Renforcer les liens entre agriculteurs et enseignants par la création de groupes techniques et d'échanges sur les pratiques agricoles; l'objectif étant de favoriser la percolation entre deux mondes qui parfois s'ignorent. Pour cela la mise en place de conventions cadres entre les organismes de développement : chambres d'agriculture,

agence de l'eau, CER, les instituts techniques et les EPLEFPA facilitera le rapprochement entre enseignants et professionnels.

- Mettre en place les réunions pédagogiques avec DEA et professeurs techniques de telle sorte qu'il y ait échange sur les progressions pédagogiques,
- ➤ Proposer l'organisation d'un CEF par EPLE sur la mise en œuvre de « l'enseigner à produire autrement ».
- Communiquer et valoriser les données techniques et économiques des exploitations et ateliers.
- ➤ Encourager l'organisation de conférences par les EPLEFPA pour créer du questionnement, de la remise en cause et apprendre à composer avec l'incertitude.
- ➤ Encourager la nécessité de prendre en compte clairement les surcoûts pédagogiques des exploitations.
- ➤ Animer le réseau des référents et développer des rencontres communes avec les DEA et DAT.

4-6 Des EPLEFPA qui doivent s'engager dans la formation des personnels (volet social)

Les salariés des exploitations et ateliers technologiques : Nombre d'ETP : 51 dont 44.5 en CDI,

- ➤ 10 salariés > 50ans
- ➤ 10 salariés > 40ans
- > 9 salariés > 30ans
- ➤ 10 salariés > 20ans

4-6-1 Plan d'action à destination des salariés (organisation du travail et formation en lien avec le FAFSEA)

- > Très peu d'exploitations disposent d'un horaire annualisé, seulement 2 exploitations.
- > Formation des salariés > à 2 jours : très peu de formations suivies par les salariés.
- > Engager un travail sur le positionnement des salariés dans le cadre de la présence des élèves sur l'exploitation; un travail pourrait être entrepris sur le positionnement des salariés dans le cadre de la présence des élèves sur l'exploitation.
- ➤ Inciter à la participation des salariés aux réunions professionnelles (les salariés participent peu aux réunions professionnelles, convention collective : toutes les exploitations s'appuient sur une CC, en général la rémunération est supérieure de 2 à 5% par rapport à la CC).
- Engager une action sur les logements de fonction.

- Mettre en œuvre un plan de formation des salariés (un diagnostic formation des salariés des exploitations agricoles est engagé avec le FAFSEA) et des enseignants et formateurs par le renforcement des PLF de chaque établissement, et en s'appuyant sur l'enseignement supérieur et la recherche (par exemple : caractérisation de l'AE, évolutions des pratiques pédagogiques, méthode pour mettre en place et tirer les enseignements d'une expérimentation ...).
- > Retravailler l'organisation du temps de travail sur les exploitations.
- ➤ Engager une réflexion sur la mise en place de cadres intermédiaires ayant de vraies compétences en techniques AE et en organisation (les salariés sont relativement stables : 5 salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté, 16 salariés ont plus de 5 ans d'ancienneté).

4-6-2 Plan d'action à destination des DEA/DAT en lien avec la Délégation Régionale Formation Continue de la DRAAF.

- > Renforcer l'animation du réseau des DEA/DAT : la mise en œuvre de pratiques agroécologiques nécessite du temps, de la compétence, de la prise de risque et cela interfère directement avec les DEA et DAT qui doivent être dans des positions stables, accompagnés par les directeurs d'EPLEFPA et disposant d'un appui des services de la DRAAF.
- Mettre en œuvre l'accompagnement nécessaire pour que chaque exploitation renoue avec l'équilibre financier (mutualisation, travail en réseau, valorisation de la production, développement des circuits courts...). Recentrer si nécessaire l'activité sur des productions essentielles. Un appui des services de la DRAAF (SRFD, MAPP, SRAL, SREFA) peut être sollicité.
- > Animer par des réunions mensuelles le réseau des DEA/DAT et référents,
- > Inciter à la mise en œuvre d'un projet pédagogique par exploitation et atelier (réunion d'un Conseil de l'éducation et de la formation sur l'AE par EPLEFPA, deux conseils d'exploitation par an).
- Mettre en place des journées techniques agro-écologie (JTAE) sur les différentes pratiques AE. Ces journées, au nombre de 5, permettraient d'aborder à partir d'une situation les pratiques AE : techniques simplifiées, sans labour, culture intermédiaires, cultures associées, bio contrôle etc.
- > Mettre en place un entretien annuel des DEA / DAT par la DRAAF /SRFD.